



Monsieur le Président du CTL,

Ce CTL se tient à la demande de nos trois organisations syndicales, suite à l'annulation de celui prévu en octobre, je cite : « en l'absence de point à mettre à l'ordre du jour ». Cependant, les agents et donc les organisations syndicales, ont de nombreuses préoccupations.

Mais les premières réponses apportées dans les fiches préparatoires à la réunion ne nous rassurent pas car, quand elles existent, elles sont généralistes et peu concrètes.

Avec les suppressions d'emplois massives combinées aux restructurations et réformes incessantes, TOUS les agents du Val-de-Marne sont inquiets pour leur avenir proche...

Quid par exemple des collègues des RH, des Trésoreries qui gèrent les OPH, des géomètres (RIFSEEP)...

Sans parler de tous ceux qui se demandent quand va fermer ou déménager leur service (SIP, SIE, Brigades, PCE, Trésorerie, services de direction...).

Ce sont ces questions sans réponse qui sont anxiogènes !

D'autant plus que le contexte actuel renforce ces fortes inquiétudes.

La lettre de mission du 26 septembre 2017 dans laquelle le Premier ministre présente le programme « Action publique 2022 » a le mérite de la clarté.

Ainsi, l'objectif annoncé est d'« accompagner rapidement la baisse des dépenses publiques avec un engagement ferme : réduire de trois points la part de la dépense publique d'ici 2022 ». Et de demander à chaque ministre de proposer des réformes structurelles sur la base de trois hypothèses privilégiées : « transferts entre différents niveaux de collectivités publiques » ; « transferts au secteur privé » ; « abandon de missions » !

Force est de constater que c'est bien dans ce cadre que s'inscrivent encore les restructurations en cours à la DGFIP.

Pour mémoire, depuis sa création la DGFIP n'a pas connu autre chose que les suppressions d'emplois et les restructurations.

La situation de la Fonction publique et de la DGFIP en particulier est alarmante.

Malgré la mobilisation du 10 octobre pour dénoncer :

- le vaste plan de suppression de 120 000 emplois sur les trois versants de la Fonction Publique,
- le gel du point d'indice pour 2018,
- la ré-instauration du jour de carence,
- l'augmentation du taux de CSG sans compensation pérenne,
- le démantèlement programmé des services publics sous l'égide du comité CAP 2022,

le Ministre Mandarin reste sourd aux légitimes revendications exprimées par les fonctionnaires.

Une fois de plus, pour ce gouvernement, les fonctionnaires, et en particulier ceux de la DGFIP, sont **COUPABLES** d'exiger :

- une revalorisation de leur pouvoir d'achat après une perte de 8 % sur les 10 dernières années ;
- une amélioration de leurs conditions de travail par un arrêt des suppressions d'emplois ;
- une reconnaissance de leurs compétences et de leur technicité.

Pour **nous**, les fonctionnaires ne sont **pas RESPONSABLES** :

- des directives européennes qui imposent aux États membres une politique d'austérité budgétaire ;
- des exonérations de charges sociales accordées aux entreprises au travers de dispositifs comme le CICE qui devait générer des emplois et dont l'efficacité est pour le moins contestable ;
- de la fraude et de l'évasion fiscale organisées et parfois institutionnalisées ;
- de la suppression de l'ISF favorisant ainsi un peu plus une minorité de citoyens au détriment de la majorité.

Et comme si le haro sur les fonctionnaires ne suffisait pas, le Directeur Général a décidé de « rajouter une couche » sur le mille-feuille indigeste de l'avenir des agents de la DGFIP en projetant de réformer les règles de mutations des agents de toutes les catégories.

Pour nous, le maintien des missions, du réseau et l'arrêt des suppressions d'emploi sont un préalable pour que les règles de gestion existantes soient opérantes.

Ce CTL tente de nous convaincre que le-administration sera le remède à tous les maux de nos services. Pour nous, elle reste synonyme de la destruction du réseau voire de la disparition de la DGFIP et nous continuerons à défendre le service public, ses missions et ses agents.